

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 8 août 2008

Présents : tous les membres sauf : Joël BRAISAZ, excusé et représenté par M. VIARD Alain,

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier DESMARETS

Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la séance du 27 Juin 2008.

LE CONSEIL,

TRAVAUX:

- Contournement :

Les travaux ont subi quelques retards dus aux intempéries. Ils devraient néanmoins se terminer fin novembre. Seuls les enrobés pourrait être en partie reportés au printemps pour une réalisation dans de meilleurs conditions.

Un enrochement supplémentaire et la pose de drains s'avèrent nécessaire sous le village, afin de pallier à des arrivées d'eau. L'entreprise doit faire parvenir un chiffrage pour ces travaux.

Concernant le coût des travaux, une augmentation est annoncée suite à la flambée du prix de l'acier. Le Conseil souhaite que le maître d'œuvre fournisse des explications concernant le barème et ses conditions d'application.

Concernant l'embranchement côté « Combe », il est prévu de rencontrer le propriétaire pour négocier l'amélioration de l'accès.

- Elargissement voie communale n° 1 :

Les délais de réalisation sont tenus. Des écoulements d'eau à l'amont de la route, au niveau de l'accès de « la croix » doivent être captés. Ces travaux, non prévus au marché, seront réalisés en même temps que l'enfouissement des réseaux « France Télécom ».

Le reliquat des travaux non terminés l'an dernier est en cours de finition.

- Route du Planay :

Les travaux d'élargissement et la reprise du clouage sont programmés pour le mois de septembre.

- Mur des Grosses Pierres :

La réfection du mur pour la partie qui concerne la commune aura lieu en septembre

- Enrobés :

Un choix doit être fait, d'une part concernant les routes à inscrire au programme cette année, mais également pour la route des crêtes concernant son utilisation (ouverture permanente ou non au public) et donc la nature des travaux à réaliser. Une réunion des membres du Conseil municipal est fixée au lundi 18 août à 19 heures pour statuer sur cette question et sur les travaux en général.

Une reprise des enrobés (joint ligne médiane) sera effectuée dans « le plat de Belleville »

- Travaux du service technique

Les travaux de fauchage se poursuivent. Ils nécessitent deux personnes à temps plein pendant l'été. Il en est de même pour l'entretien et l'arrosage des fleurs.

Les marches de l'escalier d'accès extérieur à la salle Marthe Favre ont été reprises. Un éclairage avec détecteur sera installé.

Suite au débordement d'un ruisseau à la commanderie, le personnel est intervenu pour rétablir l'accès et curer les cunettes.

Le talus du parking de l'Infernet a été repris pour stockage de terre. Des travaux d'entretien sont également en cours à l'école.

- **Sentiers - conception d'espaces de loisirs** : différents circuits sont bouclés. Reste quelques points à affiner, notamment pour des autorisations de passages. Une présentation aux élus est prévue mercredi 13 à 9 heures. La société Orangenoir doit travailler maintenant sur la récolte de témoignages pour alimenter et agrémenter ces sentiers. Madame le Maire souhaite qu'une date butoir soit fixée à fin septembre pour cette phase de travail.

- **Autres travaux** :

L'entreprise de maçonnerie « Deville-Larderat » interviendra la semaine prochaine pour couler la dalle à l'écomusée. Le service technique sera chargé de casser les cloisons intérieures.

L'éclairage de l'église est à améliorer pour permettre aux visiteurs d'apprécier l'édifice dans de meilleures conditions.

Le terrassement préalable à la pose de nouveaux caveaux est programmé. Le mur à l'aval sera ensuite repris.

L'agrandissement du terrain de pétanque est souhaité, ainsi que l'amélioration de l'éclairage.

POINT SUR LA SITUATION DU BUREAU DE POSTE :

Suite à une réunion entre le Maire, les Adjoints et les responsables de la Poste, il est proposé aux élus de réfléchir sur le devenir de la Poste. Soit le bureau de poste est maintenu avec des horaires diminués à 1 h 10 par jour, soit la mairie accepte l'ouverture d'une agence postale communale à raison d'une permanence de 3 heures par jour. Madame le Maire rappelle au conseil municipal que cette proposition n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été faite en 2006 pour 2007. Le précédent conseil avait obtenu 3 heures d'ouverture journalière sur 5 jours. La contrepartie, si cette option est choisie, est une aide de 900 euros par mois pendant 9 ans et la fourniture du matériel.

La décision devra intervenir avant la fin de l'année.

Le Conseil a émit le souhait de rencontrer Monsieur HAMEL, responsable local de la Poste, lors du prochain Conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

- Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil accepte à l'unanimité la mise en place d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux sur l'ensemble de la commune.

- Le Conseil municipal déplore que la route de la Girotte ne soit toujours pas remise en état suite aux dégradations occasionnées par une entreprise pour le compte d'EDF, et ce malgré plusieurs relances

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire :

- A prendre une délibération budgétaire modificative
- A annuler les délibérations prises le 30 mai 2008 concernant les prolongations de contrats de Mesdames RECHON et POUILLAIN qui relèvent d'une décision par arrêté du Maire

- A publier un poste d'ingénieur ou de technicien supérieur pour assurer le montage des dossiers de travaux et leur suivi et pour gérer le personnel au sein de la commune.
- A rembourser à Madame Patricia ALEX des frais de déplacement dans le cadre de son activité bénévole à la bibliothèque.

Madame le Maire donne les informations suivantes :

- Suite à un dépôt de permis de construire, la commune a entrepris la régularisation de la route dite des Maisons. Beaucoup d'autres routes à ce jour ne sont pas régularisées, ce qui nécessitera un gros travail, mais qui devra être réalisé.
- L'assemblée générale des communes forestières aura lieu le 20/09 à Saint Jean d'Arvey
- Des permanences pour les jeunes ont été organisées dans chaque commune par l'A.A.B. Il n'y a eu aucun participant à Hauteluce.
- La régie des remontées mécaniques propose des forfaits saison promotionnels applicables à tout le monde, à acheter avant le 1^{er} décembre (hormis les habitants de Hauteluce et de Villard sur Doron qui pourront prendre de forfait au-delà de cette date).
- Dès la rentrée prochaine, les enfants n'auront plus classe le samedi matin. Une aide sera proposée entre 12 h 50 et 13 h 20 aux enfants qui en ont besoin. Le service de restauration scolaire devra s'adapter à cette nouvelle contrainte.
- Concernant le SIVOM des Saisies, Madame le maire fait le compte rendu de la réunion du comité syndical qui a eu lieu le 4 août.

Le Conseil prend connaissance des comptes rendus de l'assemblée générale de Hauteluce et sa vallée, et de la CCB. Certaines commissions de la CCB ne sont pas assez étoffées. Sylvie CAGNARD accepte de participer à la commission « environnement » et Alain VIARD à la commission « Déchets ». Faute de candidat, la commission « assainissement » sera ouverte à des membres extérieurs.

Dates à retenir :

- 10 août : Théâtre de Cléobule sous le chapiteau -Spectacle "L'amour des trois oranges" en partenariat avec le CI ORTF - Gratuit et tout public
- 11 août : Eric le troubadour au Chozal autour d'un feu de camp (sous chapiteau en cas de mauvais temps) - Gratuit et tout public
- 13 août : Concours de pétanque au Chozal (Hauteluce)
- 14 août : Concert lyrique (Eglise de Hauteluce)- De l'opéra à l'opérette - gratuit
- 15 août : Fête du Beaufort (aux Saisies)
- 18 août : Visite Eglise et Chapelles avec la FACIM
- 20 août : Concours de pétanque au Chozal (Hauteluce)
- 21 août : Concert et Bal folk avec le groupe route 66 sous chapiteaux (Hauteluce) - gratuit
- 24 août : Fête des costumes (au village) sur le thème de la remue
- 24 août : Concours de pêche (Infernet)
- 27 août : Concours de pétanque au Chozal (Hauteluce)

➤ Vendredi 26 septembre 2008 : Prochaine réunion du Conseil Municipal.